

L'assemblée générale statutaire d'une association, de surcroît association reconnue d'utilité publique (ARUP), est un temps fort dans la vie de l'association. C'est l'occasion d'approuver ou non la situation morale et financière, d'adopter les motions et de procéder au renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration. Conformément au souhait du secrétaire - général et aux nombreuses sollicitations des participants à l'assemblée générale statutaire du 21 mai dernier, cet UNC INFOS est très largement consacré à la publication exhaustive des résultats des différents scrutins, dans une démarche de démocratie et de totale transparence. Bonne lecture !

Philippe Schmitt  
Directeur administratif du siège national

## ACTUALITES : ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

A l'occasion de l'assemblée générale statutaire, qui a eu lieu le samedi 21 mai de 13h30 à 17h30 à la salle municipale Athénée - Père Joseph Wresinski, place Saint-Christoly à Bordeaux et conformément aux statuts en vigueur, il a été procédé à six consultations, dont voici les résultats :

### ① Approbation du rapport moral et d'activités 2015:

AG/2016		
Inscrits	257	
Votants	249	
Nul	1	
Exprimés	248	A/G 2015
Oui	233	200
Non	15	22

### ② Approbation du rapport financier 2015:

AG/2016		
Inscrits	257	
Votants	249	
Nul	1	
Exprimés	248	AG/2015
Oui	223	194
Non	25	27

Le rapport moral et d'activités 2015 est adopté à une très large majorité - 93% des suffrages exprimés - soit une légère hausse par rapport à l'an passé où ce même rapport avait obtenu 87% des suffrages exprimés.

Le rapport financier 2015 est approuvé par 89% des suffrages exprimés (85% pour le rapport financier de 2014).

### ③ Approbation de la motion de législation:

AG/2016		
Inscrits	257	
Votants	244	
Nul	7	
Exprimés	237	A/G 2015
Oui	237	211
Non	0	12

### ④ Approbation de la déclaration d'action civique :

AG/2016		
Inscrits	257	
Votants	244	
Nul	7	
Exprimés	237	A/G 2015
Oui	230	206
Non	7	18

La motion de législation fait l'unanimité des suffrages exprimés (100% !). Cette même motion avait recueilli l'an passé 94% des suffrages exprimés.

Progrès pour la motion d'action civique qui recueille 97% d'approbation (91% l'année dernière).

## ⑤ Approbation du projet de modification des statuts version 2016 :

### Modification des statuts :

AG/2016	
Inscrits	257
Votants	247
Nul	6
Exprimés	241
Oui	142
Non	99

### Modification du règlement intérieur :

AG/2016	
Inscrits	257
Votants	247
Nul	6
Exprimés	241
Oui	140
Non	101

Le projet de modification des statuts a recueilli 58% des suffrages exprimés. Toutefois, le dernier alinéa de l'article 18 des statuts de 1997 stipule que les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. Dans ce cas, il était nécessaire de réunir 165 voix. Par conséquent, les statuts actuels perdurent.

Même remarque pour le règlement intérieur.

### Délégation attribuée à Patrick Allix :

AG/2016	
Inscrits	257
Votants	246
Nul	8
Exprimés	238
Oui	144
Non	94

### Délégation attribuée à Jean - Charles Rolland :

AG/2016	
Inscrits	257
Votants	246
Nul	8
Exprimés	238
Oui	145
Non	93

En cas d'adoption du projet de modification des statuts et conformément à la décision du conseil d'administration, il était demandé de valider la délégation donnée aux 2 représentants de l'UNC, pour apporter des modifications aux statuts, modifications susceptibles d'être demandées par le ministère de l'Intérieur ou le Conseil d'Etat. Dans le cas présent, malgré le vote positif, ces délégations sont sans effet.

## ⑥ Renouvellement du 1<sup>er</sup> tiers du conseil du conseil d'administration

### 1<sup>er</sup> collège

#### Membres proposés par le conseil d'administration

AG/2016	
Inscrits	257
Votants	248
Nul	2
Exprimés	246
<b>Henry Dutailly</b> (UNC 52)	216 élu
<b>Marc Michel</b> (UNC 86)	195 élu
<b>Gérard Colliot</b> (UNC 78) sortant	169 élu

### 1<sup>er</sup> collège :

Deux nouveaux administrateurs font leur entrée au conseil d'administration national au titre du 1<sup>er</sup> collège.

Le seul candidat sortant est reconduit.

Les trois candidats élus sont tous les trois AFN.

### 2<sup>e</sup> collège

#### Membres proposés par les associations ou fédérations départementales

AG/2016	
Inscrits	257
Votants	246
Nul	2
Exprimés	244
<b>Raymond Le Pors</b> (UNC 29) sortant	207 élu
<b>Alain Guth</b> (UNC 68) sortant	184 élu
<b>Oswald Calegari</b> (UNC 88) sortant	171 élu
<b>Henri Prot</b> (UNC 36) sortant	163 élu
<b>Jean - Louis Mabrut</b> (UNC 69)	144 élu
<b>Jean - Charles Rolland</b> (UNC 44) sortant	132 élu
<b>Gérard Moureuil</b> (UNC 85) sortant	116 élu
<b>Claude Périer</b> (UNC 35)	109

## 2<sup>e</sup> collègue :

Tous les candidats sortants qui se représentaient sont réélus.

Le nouvel administrateur, Jean – Louis Mabrut, est issu des 62 – 64.

Alain Varney (UNC 49)	64
Jean – Paul Fauck (UNC 59)	60
Joseph Sauer (UNC 57)	59
Serge Lancelle (UNC 80)	52
Dominique Germain (UNC 67)	44
Dominique Cotteret (UNC 93)	43

## FONCTIONNEMENT INTERNE

### ➔ RAPPELS DES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS DE L'A. G. DE BORDEAUX



Lors de sa réunion le 9 avril dernier, le conseil d'administration de l'UNC a décidé d'augmenter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de 0,05€ le tarif d'un numéro pour les adhérents de l'UNC et de 0,10€ pour les non – adhérents.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'abonnement annuel sera donc de 8,00€ pour les adhérents UNC et de 16,00€ pour les non – adhérents.

### ➔ CHANGEMENT D'ADRESSES

Merci de ne pas oublier d'informer le Siège national de l'UNC des modifications à apporter aux adresses des présidents UNC et sièges départementaux.

Les renseignements ci-dessous sont nécessaires pour la mise à jour des fichiers :

- l'adresse courriel du Président ;
- l'adresse postale du Président ;
- Tél. du Président ;
- l'adresse courriel du Siège départemental ;
- l'adresse postale du siège départemental ;
- Tél. du siège départemental ;
- site départemental.

Ces informations seront à adresser directement à [uncnationale@unc.fr](mailto:uncnationale@unc.fr)

➔ Une « image » de l'UNC témoignant, à la veille du centenaire, de la pérennité de notre association et devant se retrouver sur tous les documents diffusés : « *Aujourd'hui... comme hier, rejoignez l'UNC* ». et une seule mention : l'adresse du site [www.unc.fr](http://www.unc.fr), ceci permettant aux départements d'ajouter leur adresse, leur téléphone, leur propre site.

➔ Un clip destiné aux jeunes générations.

➔ Les orientations, afin d'accueillir chaleureusement les nouveaux adhérents, propositions de lettres à adresser rapidement, ont été envoyées aux présidents départementaux.

### ➔ CD PHOTOS : CONGRES DE BORDEAUX

L'UNC 33 tient à la disposition des intéressés un CD de photos récapitulant le congrès 2016 (3 jours) au prix de 10 €.

Commande à faire auprès de Monsieur Jean Emile Le Dorven. Mail : [jean-emile.le-dorven@live.fr](mailto:jean-emile.le-dorven@live.fr)

☎ 05 56 09 67 70.



### ➔ COMMISSION COMMUNICATION RECRUTEMENT

La commission communication – recrutement s'est attelée à la tâche pour actualiser des supports de communication existants et en concevoir de nouveaux.

### *Ce qui est fait :*

### **Ce qui est en cours de réalisation :**

- Un guide du recruteur.
- Un recueil de présentation de l'exposition OPEX.
- La rénovation du site internet [www.unc.fr](http://www.unc.fr)
- Un nouveau bulletin d'adhésion distinguant bien l'adhésion de l'abonnement à *La Voix du Combattant*.
- Des d'affiches 5 décembre, à proposer aux associations qui soutiennent notre action.
- Un manuel du responsable actualisé.

### **Ce qui est en projet :**

- Un diaporama de présentation de l'UNC, avec une partie nationale et la possibilité de le compléter localement.
- Une chemise de présentation d'un dossier UNC.
- Un dépliant de présentation

Aujourd'hui ...



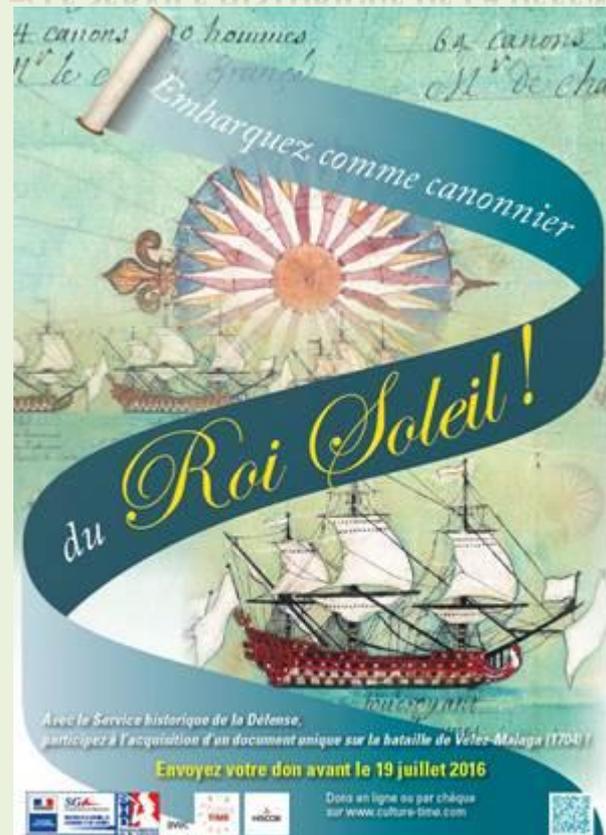
...comme hier

## Rejoignez l'UNC

[www.unc.fr](http://www.unc.fr)

## INFORMATIONS GENERALES

### **LE SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE LANCE UNE CAMPAGNE DE MECENAT PARTICIPATIF**



Afin d'enrichir ses collections, le Service Historique de la Défense (SHD), qui conserve les archives militaires françaises depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, lance, du 11 mai au 19 juillet 2016, et pour la première fois, une opération de mécénat participatif, visant à faire entrer dans les collections nationales l'ordre de la bataille navale de Velez-Malaga en 1704.

Le plan de la bataille navale de Velez-Malaga, dont il n'est connu aucun équivalent au monde, est un document manuscrit peint en couleur au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il représente, sur une longueur de plus de 6,50m, l'opposition entre la flotte franco-espagnole à la flotte anglo-hollandaise au large de Malaga (Espagne) en 1704. La bataille, l'une des dernières du roi Louis XIV, et qui tourne à l'avantage de la flotte française, est riche en enseignements tactiques : affrontement en ligne de file, utilisation rationalisée de l'artillerie, rôle joué par les galères pour la dernière fois. Cet ordre de bataille panoramique représente 200 navires de guerre de l'époque, constituant une source documentaire de premier plan sur les guerres maritimes du Roi-Soleil. L'exploitation scientifique que pourront en faire les historiens est d'ores et déjà prometteuse.

Rattaché à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), elle-même dépendant du secrétariat général pour l'administration (SGA) du ministère de la Défense, le SHD comprend près de 400 kilomètres linéaires d'archives et compte la plus grande bibliothèque d'Europe spécialisée en histoire militaire avec un million de documents. Garant et gardien de la symbolique de la Défense, le SHD compte un service de recherche en histoire militaire et assure la publication de la *Revue historique des Armées*.

Tous les renseignements se trouvent sur <https://www.culture-time.com/projet/canonier>